

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 26 MARS 2012

Objet : **ROTARY – PRIX DEPARTEMENTAL DU TRAVAIL MANUEL**

Présents : MM. BAILLY – BENEDIT – CAUCHOIS – CAUQUY – DAMELET – DRHOUIN – FONTENAT – GINOT – GIREAU – GUDERZO – JACQUET – JOSEPH – LUGAND – MARMILLON – MERCIER – MONNET – PERRAUT – PIERROT – MME PRADEL – MM. REY – ROUX - VERNE – VOISIN

ROTARY – PRIX DEPARTEMENTAL DU TRAVAIL MANUEL

Intervention de M. Hervé PIERROT, 1^{er} Vice-Président

Chaque année, au nom des 12 clubs Rotary du département, le Rotary Bourg-Revermont organise (le 16 mars 2012) le **Grand Prix Départemental du Travail Manuel de l'Ain**, destiné à mettre en valeur des jeunes du département qui méritent d'être encouragés dans la voie qu'ils ont choisi.

Le Rotary Bourg-Revermont sollicite la Chambre pour le soutien de cette action sous la forme d'un parrainage publicitaire s'élevant à 600€.

L'Assemblée, vu l'exposé du 1^{er} Vice-président, décide de soutenir cette action sous la forme d'un parrainage publicitaire s'élevant à 600€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus36
- Nombre de Membres en exercice36
- Nombre de Membres présents23
- Nombre de voix pour23
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président